Envoyé en préfecture le 12/01/2026
Reçu en préfecture le 12/01/2026
Publié le
ID : 035-213500275-20260108-DCM_06_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISGERVILLY

SEANCE DU 08 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit janvier à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOISGERVILLY, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard PIEDVACHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de votants : 18

Date de convocation : 20 décembre 2025

Présents : M. Bernard PIEDVACHE, M. Hubert GUINARD, Mme Éliane BERTHELOT, Mme Cécilia CLAPIER, Mme Mélina LEFEUVRE, M. Frédéric GARCIA, M. Olivier LUCE, M. Anthony ROUAULT, M. Vincent GUILLEUX, M. Olivier DAVENEL, Mme Catherine KINDROZ, Mme Carole HEMERY, Mme Pauline REQUINTEL, M. Bernard DANIEL, Mme Carole THOUAULT, M. Michel THOUAULT

Excusés: Mme Sylvie ROUSSIN, Mme Hélène BRIGNOU, M. Pascal GRELICHE

Pouvoirs : Mme Sylvie ROUSSIN donne pouvoir à M. Bernard PIEDVACHE, Mme Hélène BRIGNOU donne pouvoir à Mme Carole THOUAULT.

Secrétaire de séance : M. Frédéric GARCIA

06-2026 Finances publiques – marchés publics : Renouvellement du parc informatique de l'école : accord de principe et demande de subventions

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal que les ordinateurs de la salle informatique de l'école datent de l'ouverture du groupe scolaire en septembre 2008. Le parc n'a pas été renouvelé depuis et devient obsolète.

Une évaluation des besoins est en cours. Monsieur le Maire propose ensuite de lancer une consultation et dans le même temps de demander les subventions (DSIL, appel à projets numérique, CAF, MSA…).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **DONNE un accord de principe au renouvellement du parc informatique de l'école ;**
- **DIT que la dépense sera inscrite au budget 2026 ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à demander les subventions possibles (DSIL, appel à projets numérique) ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement un de ses adjoints à signer le devis et tout document afférent à ce dossier.**

Pour extrait certifié conforme au registre
Fait à Boisgervilly, le 09/01/2026

Le Secrétaire de séance
Frédéric GARCIA

Le Maire,
Bernard PIEDVACHE